

LES ENSEIGNEMENTS

Enseignement général :

- Français
- Histoire-Géographie et EMC
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- EPS
- Anglais
- Arts Appliqués

Enseignement professionnel :

- Enseignement professionnel de spécialité - **12 heures/semaine** en seconde - **10.5h/semaine** en première et terminale
- Prévention Santé Environnement - **1h**
- Economie-Gestion - **1h**

LES PFMP

La formation des élèves est complétée par des Périodes de Formation en Milieu Professionnel.

Sur les trois années, les élèves réalisent **obligatoirement 20 semaines** en entreprise.

Depuis la rentrée 2023, ces PFMP amènent au versement d'une allocation de l'Etat pour valoriser le travail accompli.

Le lycée Clément Ader travaille régulièrement avec de nombreuses entreprises Seine et Marnaises ou encore avec la SNCF et la RATP.

Le lycée mène également une politique d'ouverture européenne dans le cadre du programme Erasmus.

Accessibilité : RER, Bus
Internat dans l'établissement



76 rue Georges Clémenceau
77220 TOURNAN EN BRIE

 01 64 07 20 18

<http://www.lyceeader.eu/>



BAC PRO MELEC

MÉTIER DE L'ELECTRICITÉ ET DE SES
ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS
(3 ANS)

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS

L'année de seconde se fait dans le cadre de la famille des métiers des transitions numérique et énergétique (MTNE).

Cette année est commune à 5 bac pro, notamment MELEC et CIEL.

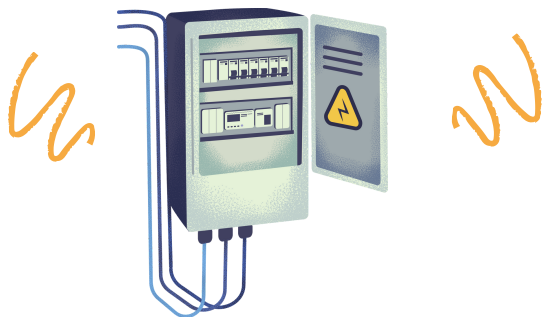
A l'issue de la classe de seconde, les élèves feront des vœux d'affectation dans une ou plusieurs spécialités précisées ci-dessus sur **AFFELNET**.

L'affectation se fait sur dossier.

METIER

Le titulaire du bac pro MELEC intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

Les élèves de bac pro MELEC développent les compétences professionnelles liées au métier d'électrotechnicien depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisateurs.



ACTIVITÉS / SECTEURS

Les activités professionnelles peuvent s'exercer dans les secteurs :

- des réseaux (production, stockage, transport, distribution, gestion de l'énergie électrique)
- des infrastructures (aménagements routier, ferroviaire, urbain...)
- des quartiers et des zones d'activités
- du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel)
- de l'industrie et de l'agriculture
- des systèmes énergétiques autonomes et embarqués (installations électriques sur bateaux, avions, trains...)

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Electricien, électrotechnicien, installateur électricien et domotique...
- Technicien fibre optique, câbleur réseau informatique...
- Technicien de maintenance et de dépannage d'équipements électriques

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS (Electrotechnique, Maintenance des Systèmes, Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques...)
- Certificats de spécialisation (1 an)

